

Adaptation à un environnement en mutation: Accords et dissensions dans le secteur de l'enseignement postsecondaire québécois*

MANUEL CRESPO/JEAN B. HACHÉ†

RÉSUMÉ

La crise budgétaire a mené à de pressantes interrogations sur la politique de démocratisation des institutions d'enseignement postsecondaire, sur l'adéquation entre leurs programmes et les besoins du marché et sur leur dépendance à l'égard des finances de l'État. À partir des perceptions de gestionnaires, cette recherche décrit les zones de consensus et de dissension dans les choix des institutions d'enseignement postsecondaire québécoises de langue française et de langue anglaise. Les gestionnaires de ces institutions s'entendent sur des objectifs d'adaptation à l'environnement. Cependant, contrairement à l'orientation des gestionnaires universitaires, leurs homologues des cégeps poursuivent ces objectifs en s'alignant davantage sur les priorités gouvernementales et en libéralisant leurs politiques d'admission. Certaines différences dans les choix institutionnels apparaissent selon la langue de l'institution. En général, les analyses trivariées, en contrôlant le sexe, l'âge et la scolarité des répondants, ne se sont pas avérées significatives. L'article conclut sur une discussion des conséquences possibles des choix institutionnels.

ABSTRACT

Fiscal restraint has prompted an urgent examination of the policy of democratization of post-secondary educational institutions, of the adequacy of their programs in light of market needs, and of their dependence of state funding. This study

Ce texte est une version revue et élargie d'une communication présentée au Congrès annuel de la Société canadienne pour l'étude de l'enseignement supérieur, Québec, juin 1989. Il se fonde sur une recherche financée conjointement par le Fonds pour la Formation de chercheurs et l'Aide à la Recherche (Québec) et par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Les auteurs remercient Eduardo Brito, Cégep Bois-de-Boulogne, Renée Cloutier, Université Laval, Yves Lamoureux, Cégep Maisonneuve et Claude Lessard, Université de Montréal, pour leurs commentaires et les informations fournies. Les auteurs remercient particulièrement les deux arbitres (anonymes) qui ont, par leurs commentaires, contribué de manière significative à la révision du texte. Toute erreur ou imprécision relève néanmoins de la seule responsabilité des auteurs.

†Université de Montréal, Faculté des sciences de l'éducation

describes, from the administrators' perspective, the areas of agreement and disagreement in the choices faced by both French and English language post-secondary institutions in Quebec. Administrators of these institutions concur on objectives for adapting to the environment. However, CEGEP officials, contrary to the direction taken by university administrators, are pursuing their objectives by adhering more closely to government priorities and by liberalizing admission policies. Some differences in the choices made by institutions appear to be based on the language of the institution. Generally, the analyses based on the variables of sex, age, and education were not significant. The article concludes with a discussion of the possible consequences of the institutional choices.

La récente crise budgétaire qui a frappé les systèmes d'enseignement post-secondaire, tant ici qu'ailleurs, a mené à des interrogations sérieuses sur la démocratisation de leurs institutions, sur l'adéquation de leurs programmes aux besoins du marché et sur leur dépendance à l'égard des finances de l'État avec la vulnérabilité que cette dépendance implique. Au Québec, la contraction budgétaire a été importante et elle a conduit à l'adoption de stratégies réactives avec peu de considérations pour des effets possibles à long terme (Haché, Crespo, 1989; Crespo 1989). Si on analyse les allocations budgétaires aux universités en dollars constants de 1981 entre 1980-81 et 1984-85, on a assisté, au Québec, à une réduction de 475 millions de dollars, alors que la population étudiante avait augmenté de 19% pendant cette période (Crespo, 1989).

La recherche sur le cégep et l'université québécoise n'est pas abondante. Dans le cas du cégep, les travaux publiés reprennent souvent les mêmes références: on parvient ainsi rapidement à une saturation de l'information. Bien que l'on trouve des travaux portant sur les étudiants, sur les professeurs et sur la problématique de l'arrimage entre cégep et université, peu de recherches portent spécifiquement sur les administrateurs de cégeps. Outre Lemieux et Joubert (1986) qui ont décrit et analysé les différents modes de gestion au cégep et Marquis (1988) qui a étudié la satisfaction des gestionnaires de cégeps vis-à-vis divers aspects de leurs fonctions, une revue documentaire rigoureuse n'a révélé aucun travail sur le sujet. Ainsi, pour ce qui est de la recherche en milieu collégial, la présente recherche s'inscrit dans un nouveau créneau; elle s'y inscrit moins en raison de sa problématique qu'en raison de son unité d'analyse. En effet, ce texte décrit les orientations des gestionnaires de cégeps et de départements universitaires concernant les questions évoquées plus haut. Peut-on cerner des zones de consensus sur des choix institutionnels quant aux orientations et aux moyens de les atteindre? Existe-t-il des différences selon l'ordre d'enseignement (cégep-université) et la langue de l'institution (français-anglais)? Et, s'il existait des différences, quelles implications comportent-elles pour l'agencement interinstitutionnel prévu par la structure du système d'enseignement du Québec et pour l'adaptation des institutions à l'environnement social, économique et politique du Québec?

L'ARRIMAGE CÉGEP-UNIVERSITÉ

Le cégep est une institution d'enseignement postsecondaire créée à l'issue du Rapport de la commission d'enquête sur l'enseignement (Rapport Parent, Tome II, 1964). Dans sa structure, le cégep reproduit l'école secondaire en poursuivant, sous un même cadre organisationnel, les formations générale et professionnelle. La première, d'une durée statutaire de deux ans, est une étape obligatoire pour accéder aux études universitaires. La deuxième, d'une durée de trois ans, prépare le candidat à une insertion immédiate dans le marché du travail.

Le secteur professionnel du cégep ressemble aux collèges communautaires canadiens et américains. Malgré une ressemblance avec certaines modalités de formation postsecondaire en France et en Angleterre, le secteur de formation générale du cégep constitue un arrangement organisationnel unique en Occident (Conseil supérieur de l'éducation, 1988b).

Les relations cégep-université ont été abordées principalement à partir de la question de l'arrimage entre ces deux ordres d'enseignement. Il y a tout d'abord, l'existence d'une multiplicité de programmes de formation au cégep (Fédération des cégeps, 1988); il y a également le débat sur les missions de formation respectives de ces deux ordres d'enseignement. Même si elle n'est pas précisée, on attribue au cégep une mission de formation générale fondamentale (Corriveau, 1986, p. 407; Conseil des collèges, 1987, pp. 25; 31-46), et à l'université, une mission de formation spécialisée (Conseil des universités et Conseil des collèges, 1988, p. 41.) Par ailleurs, la formation spécialisée à l'université est présentement objet de débat.

En effet, en Amérique du Nord, on se questionne sérieusement sur la mission du premier cycle universitaire et on s'insurge contre une formation trop pointue à ce niveau, favorisant plutôt une formation à caractère plus fondamentale. Ainsi, 21 États américains mènent des études sur les orientations à imprimer au premier cycle universitaire jugé trop spécialisé (Bonin, 1986, p. 9). Au Québec, le Conseil des universités, dans un avis récent au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science (Avis 87.11. 1988) a entériné la première recommandation du rapport du Comité directeur de l'étude sectorielle en éducation (1988) à l'effet de rendre plus générale la formation du baccalauréat menant à l'enseignement.

Notons enfin qu'en plus de l'arrimage des programmes d'étude et des types de formation, d'autres secteurs comportent des problèmes pour un arrimage fonctionnel entre cégep et université. Citons, à titre d'exemple, les secteurs de la recherche scientifique et du perfectionnement des professeurs de cégeps (Caldwell et Langlois, 1986).

Ces problèmes sont aggravés par l'encadrement juridique mixte du cégep (voir Conseil supérieur de l'éducation, 1988a). Cet ordre d'enseignement est régi à la fois par des normes proches de celles des commissions scolaires (absence de contrôle sur les programmes et sanctions d'étude; négociations collectives centralisées; régime pédagogique unique) mais, en même temps, il participe à des caractéristiques de l'ordre de l'enseignement universitaire comme, par exemple,

aux besoins du marché. Cependant, plusieurs s'inquiètent, rapporte le Conseil supérieur d'éducation (1988b, p. 124), d'une formation universitaire trop orientée vers le développement technologique.

C'est également dans ce cadre que les relations entre l'enseignement postsecondaire et le secteur privé se développent. Les relations industrie-enseignement postsecondaire peuvent prendre plusieurs formes. Au niveau de l'enseignement universitaire, plusieurs formes ont été recensées: parcs scientifiques, bureaux de liaison avec l'industrie, compagnies d'enseignement ou de production... (Cerych, 1985). Bon nombre de travaux récents ont traité la question des relations entre l'industrie et les institutions d'enseignement supérieur tant en contexte nord-américain (Muller et Sepheri 1988; Levin et Sullivan, 1988; Portaria, 1989) que dans d'autres contextes (voir Ashworth, 1985; McKinnon, 1988).

Les ressources financières alternatives venant du secteur privé, en procurant une certaine marge de manoeuvre vis-à-vis du financement public, donnent aux institutions d'enseignement postsecondaire les moyens de se distancer des politiques gouvernementales dans ce secteur. Les relations avec le secteur privé peuvent aussi poser certains problèmes à la liberté de recherche et d'enseignement dont jouissent traditionnellement les universités. Pour les cégeps, cette liberté fait moins partie de la tradition. Toutefois, un financement accru venant du secteur privé peut aussi y exercer des contraintes dans les modes d'organisation et dans les lignes de développement que le cégep voudrait se donner.

LE SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE: ACCORDS ET DISSENSIONS

Cette recherche reprend la problématique des missions des ordres d'enseignement collégial et universitaire et de leur arrimage sous l'angle de la division linguistique du système d'éducation québécois, à partir des perspectives de gestionnaires de ces deux ordres d'enseignement. La recherche ne postule pas d'hypothèses directionnelles spécifiques quant aux associations entre type d'institution (cégep-université), langue de l'institution (français-anglais) et diverses variables pertinentes aux buts institutionnels et aux moyens de les atteindre.

Par buts institutionnels, on entend dans cette recherche, la formation pour le marché du travail et le rattrapage technologique. On entend par moyens, la sélectivité dans les admissions, l'alignement sur les priorités gouvernementales et l'augmentation du financement non gouvernemental.¹

Ces buts et moyens dénotent les enjeux évoqués dans la section précédente. Ils seront opérationnalisés à partir de questions spécifiques de deux sondages dont on parlera plus loin. Les analyses les considéreront comme variables dépendantes sans, toutefois, établir des relations d'ordonnement entre eux. Au stade de la recherche que l'on rapporte ici, l'on n'utilise pas de modélisation causale: les relations entre les variables dépendantes sont analysées *isolément*.² Ainsi donc la distinction entre buts et moyens sert à mieux articuler la problématique de l'arrimage des deux ordres d'enseignement et à mieux saisir les relations entre les

enjeux. Le cadre conceptuel utilisé ici est, dès lors, interprétatif; il ne constitue pas un schéma théorique exigeant une méthodologie axée sur une démarche de subordination des moyens aux buts.

Plus concrètement, ayant comme variable discriminante la langue de l'institution, et à partir des perceptions de gestionnaires de cégeps et de directeurs et directrices de départements universitaires, cette recherche vise à:

- 1) décrire les zones de consensus ou de dissension entre institutions d'enseignement postsecondaire par rapport à l'adaptation aux besoins du marché et à l'orientation technologique;
- 2) analyser les différences entre les choix institutionnels relatifs à la sélection des clientèles, à l'ajustement aux priorités gouvernementales dans l'enseignement supérieur et aux relations avec le secteur privé;
- 3) discuter les implications possibles des accords et dissensions sur les buts institutionnels et les moyens privilégiés pour les atteindre.

Sources des données

Les données sur lesquelles se fonde cet article ont été recueillies par sondage de type sociologique au moyen de questionnaires. Les catégories et les questions ont été élaborées à partir d'études qualitatives réalisées auprès de gestionnaires de cégeps et de directeurs et directrices de départements universitaires.

Le sondage universitaire a été réalisé à l'automne 1984 auprès de l'ensemble des directeurs de départements de toutes les universités de langue française et de langue anglaise du Québec. Les analyses présentées ici sont basées sur 191 (49,1%) questionnaires utilisables complétés.³

Le sondage auprès des administrateurs de cégeps a été administré à l'automne 1985 et l'hiver 1986 auprès des directeurs généraux, secrétaires généraux, directeurs de service et autres cadres dans l'ensemble des cégeps québécois (N = 613). L'analyse présentée ici est basée sur les 211 questionnaires (34,4% de l'ensemble) utilisables complétés.⁴

Opérationnalisation des variables

Plusieurs variables de cette recherche, bien que comparables, n'ont pas exactement la même formulation dans les deux sondages. C'est le cas, notamment, de la question sur le financement non gouvernemental d'activités dans les cégeps et universités. Dans ce cas, la décision de comparer deux questions à formulations différentes nécessite d'être justifiée. La décision a été prise en raison des structures de financement différentes dans ces deux types d'institutions. En effet, dans le cas des cégeps, le financement des activités de recherche constituait un domaine qui pouvait les rapprocher des universités. La recherche, champ revendiqué actuellement par les cégeps, est faiblement financé par le Gouvernement du Québec. Contrairement aux universités, le budget des opérations régulières des cégeps est annulé entièrement par l'État. C'est donc dans ce secteur que pouvaient être prises

Tableau 1

Les variables de l'étude selon les questionnaires du sondage cégep et du sondage université

A) Variables dépendantes**Questions portant sur les buts****1. Formation pour le marché du travail**

Sondage cégep: Les cégeps doivent former en priorité les étudiants à des emplois en demande sur le marché du travail.

Sondage université: L'université devrait en priorité former des étudiants à des professions pour lesquelles des besoins existent sur le marché du travail québécois.

2. Réduction du retard technologique

Sondage cégep: Les cégeps doivent contribuer le plus possible à réduire le retard de la société québécoise face à l'innovation technologique.

Sondage université: Il est primordial que l'université se fixe comme tâche de réduire le retard de la société québécoise face à l'innovation technologique.

Questions portant sur les moyens**3. Sélectivité**

Sondage cégep: J'anticipe que mon cégep deviendra plus sélectif dans le choix de ses étudiants à l'avenir.

Sondage université: Malgré l'avantage financier que la politique d'accessibilité universelle peut représenter, l'université devrait être plus sélective dans le choix des étudiants.

4. Alignement sur les priorités gouvernementales

Sondage cégep: Les cégeps doivent suivre les priorités du gouvernement en matière d'éducation postsecondaire.

Sondage université: L'université doit suivre les priorités du gouvernement en matière d'éducation supérieure.

5. Augmentation du financement non gouvernemental

Sondage cégep: Les cégeps devraient chercher à conclure des ententes avec le secteur privé pour financer leurs activités de recherche.

Sondage université: L'université devrait chercher à augmenter la portion non gouvernementale du financement de ses activités.

des initiatives pour accroître la part non gouvernementale du financement. Sans être identique à la formulation de la question du sondage universitaire, la formulation retenue peut révéler une propension à augmenter la proportion de fonds non gouvernementaux.

Pour en faciliter la compréhension, la formulation des questions des sondages et l'opérationnalisation des variables sont présentées en parallèle au tableau 1. Le tableau 2 présente la distribution des variables de l'étude selon l'ordre d'enseignement. Notons que toutes les variables *dépendantes* sont opérationnalisées de la

Tableau 1 (suite)

Les variables de l'étude selon les questionnaires du sondage cégep et du sondage université

B) Variables indépendantes

	Sondage cégep	Sondage université
6 Langue de l'institution	variable dichotomique 0 = Français 1 = Anglais	variable dichotomique 0 = Français 1 = Anglais

C) Variables de contrôle

7 Sexe	variable dichotomique 0 = Féminin 1 = Masculin	variable dichotomique 0 = Féminin 1 = Masculin
8 Age*	variable ordinale 1 = 31 - 42 ans 2 = 43 - 49 ans 3 = 49 +	variable ordinale 1 = 28 - 40 ans 2 = 41 - 45 ans 3 = 46 +
9 Scolarité	variable ordinale 1 = Baccalauréat 2 = Maîtrise 3 = Doctorat	variable ordinale 1 = Baccalauréat 2 = Maîtrise 3 = Doctorat

* La codification de l'âge des deux types de répondants n'est pas symétrique en raison des distributions particulières des échantillons.

même manière dans les deux sondages: 1 = complètement d'accord; 2 = d'accord; 3 = en désaccord; et 4 = complètement en désaccord. Pour les fins de l'analyse présentée ici, ces valeurs ont été dichotomisées en 1 et 2 = accord; et 3 et 4 = désaccord. Notons également que dans les questionnaires, les opinions sur les propositions étaient toujours orientées dans la même direction: de l'accord vers le désaccord. Aussi, nous ne répéterons pas ce codage pour chacune de ces variables.

Il faut, enfin, souligner que les questions du questionnaire adressé aux gestionnaires de cégeps n'établissent pas de distinction entre orientation concernant le secteur général ou le secteur professionnel. Néanmoins, lorsqu'on discute de l'arrimage entre cégep et université, on se référera principalement au secteur général du cégep. La non-distinction entre secteurs ne devrait pas entraîner de distorsions. On se rappellera qu'une proportion croissante des finissants du secteur professionnel des cégeps s'inscrivent à l'université pour y obtenir un premier grade. C'est le cas des spécialisations en ingénierie, en service social et en nursing. Par ailleurs, même si les réponses des gestionnaires portent sur l'ensemble du

Tableau 2

Distribution des variables selon l'ordre d'enseignement (en pourcentage)			
		Cégep	Université
Buts			
<i>Formation pour le marché du travail</i>	Accord	70,7	60,8
	Désaccord	29,3	39,2
<i>Réduction du retard technologique</i>	Accord	98,6	87,8
	Désaccord	1,4	12,2
Moyens			
<i>Sélectivité</i>	Accord	28,9	81,9
	Désaccord	71,1	18,1
<i>Alignement sur les priorités gouvernementales</i>	Accord	71,5	24,5
	Désaccord	28,5	75,5
<i>Augmentation du financement non gouvernemental</i>	Accord	93,6	93,0
	Désaccord	6,4	7,0
<i>Langue de l'institution</i>	Français	87,7	70,2
	Anglais	14,3	29,8
<i>Sexe</i>	Féminin	6,6	12,2
	Masculin	93,4	87,8
<i>Age</i>	1	34,4	14,3
	2	32,3	39,2
	3	33,3	46,6
<i>Scolarité</i>	1	59,0	1,7
	2	35,6	23,7
	3	5,3	74,6
Nombre total		(211)	(191)

cégep, il n'y a pas d'indications permettant de douter qu'elles ne soient également pertinentes pour le secteur général.

Techniques d'analyse

Pour fins de comparaison, nous utiliserons exclusivement la technique des tableaux de contingence accompagnés de la statistique chi-carré. Ce type d'analyse permet de délimiter les associations les plus générales tout en permettant le contrôle d'un nombre flexible d'autres variables. Ces analyses sont utiles lorsque le nombre de variables indépendantes est réduit, comme c'est le cas dans la présente recherche.

Tableau 3

Accord des gestionnaires sur les orientations des cégeps et des universités selon la langue de l'institution (en pourcentage)				
Buts	Cégep français	anglais	Université français	anglais
<i>Formation pour le marché du travail</i>				
%	72,8	56,0	59,2	64,3
(N total)	(180)	(25)	(130)	(56)
χ^2	2,229*		0,2342*	
<i>Réduction du retard technologique</i>				
%	100,0	88,5	91,4	79,2
(N total)	(183)	(26)	(128)	(53)
χ^2	14,041 ^a		4,112 ^a	
Moyens				
<i>Sélectivité</i>				
%	27,1	41,7	77,1	92,9
(N total)	(170)	(24)	(131)	(56)
χ^2	1,532*		5,53 ^a	
<i>Alignement sur les priorités gouvernementales</i>				
%	78,7	20,8	27,7	16,7
(N total)	(169)	(24)	(130)	(54)
χ^2	31,752 ^a		1,949*	
<i>Augmentation du financement non gouvernemental</i>				
%	95,6	79,2	93,8	91,1
(N total)	(180)	(24)	(129)	(56)
χ^2	6,984 ^a		0,1250*	

* non significatif

^a $p < ,05$

Dans un premier temps, l'on établira les relations bivariées entre langue de l'institution et les cinq orientations ci-haut notées (formation pour le marché du travail, réduction du retard technologique, sélectivité, alignement sur les priorités gouvernementales et augmentation du financement non gouvernemental). Dans un deuxième temps, l'on conduira des analyses trivariées en introduisant, pour chacune des relations bivariées, les variables de contrôle sexe, âge et scolarité prise une à une. Les comparaisons seront faites en tenant compte des ordres d'enseignement (cégep-université), et de langue de l'institution (français-anglais) tant intra-ordre qu'inter-ordre d'enseignement.

Analyse des résultats

Il existe un consensus important entre cégeps (98,6%) et universités (87,8%) quant à la nécessité de réduire le retard technologique au Québec et, quoique dans une moindre mesure, à celle d'ajuster la formation des étudiants aux besoins du marché du travail (cégeps 70,7%; universités 60,8%)(voir Tableau 2). Ce consensus existe non seulement entre ces ordres d'enseignement, mais aussi entre les secteurs interinstitutionnels de langue française et de langue anglaise (voir tableau 3).

Il faut souligner qu'il s'agit ici de *convergence* plutôt que de *correspondance* exacte, car les différences de pourcentage sont importantes (entre 5 et 12 points). Rappelons, cependant, que l'on compare des résultats de deux sondages distincts, adressés à des gestionnaires diversifiés et dont les questions ne sont pas formulées de manière identique.⁶

On vient de prendre en considération les *buts* institutionnels. Si l'on s'intéresse maintenant aux *moyens* de les atteindre, il n'y a de consensus que sur l'opportunité de diversifier les sources de financement (cégeps 93,6%; universités 93,0%). En effet, les gestionnaires de cégeps et de départements universitaires sont fondamentalement en désaccord sur l'opportunité de suivre les priorités du gouvernement en matière d'éducation postsecondaire, les premiers souhaitant cet alignement dans 71,5% des cas et les seconds s'y opposant dans 75,5% des cas. Aussi, la préférence des cégeps pour une politique de sélectivité dans les admissions (28,9%) est presque trois fois moins prononcée que celle des universités (81,9%) (pour ces données univariées, voir Tableau 2).

Lorsqu'on considère la langue de l'établissement et que l'on compare les réponses des gestionnaires du même secteur (cégep *ou* université), certaines différences apparaissent, principalement dans le cas des cégeps (voir Tableau 3). Ainsi, les relations avec le secteur privé, comme moyen d'accroître les sources de revenus, sont favorisées plus par les gestionnaires de cégeps francophones, alors qu'il n'existe pas de différence entre directeurs de départements d'institutions de langue française ou anglaise.

En ce qui concerne les deux autres *moyens* analysés, la sélectivité et l'alignement sur les priorités gouvernementales, non seulement les choix diffèrent selon les ordres d'enseignement, mais aussi selon la langue des établissements du même secteur.

En effet, les cégeps de langue française favorisent à 78,7% un alignement sur les priorités de l'État alors que les cégeps de langue anglaise s'y opposent à 79,2%. Pour les universités, les différences associées à la variable langue sont beaucoup moins grandes, les établissements de langue française s'opposant un peu moins (72,3%) que les établissements de langue anglaise (83,3%) à un alignement sur les priorités gouvernementales. Quant à la sélectivité, la différence entre les cégeps de langues française et anglaise en faveur d'une politique plus sélective est d'environ 15 points de pourcentage, les cégeps de langue anglaise le favorisant plus (41,7%) que leurs homologues de langue française (27,1%). Au niveau des universités, même si environ quatre cinquièmes ou plus des directeurs de départements

favorisent une plus grande sélectivité, les répondants d'institutions de langue anglaise le favorisent davantage.

Les contrôles par des variables socio-démographiques ne révèlent pas, en général, des différences notables avec les associations établies dans les analyses bivariées précédentes. Comme on le sait, on a soumis chaque relation bivariée entre la langue et les perspectives des gestionnaires (*buts* et *moyens*) à un contrôle non simultané de trois variables: sexe, âge et scolarité. Cette étape était nécessaire parce que s'agissant de perceptions, il fallait distinguer ce qui était propre aux caractéristiques individuelles de ce qui relevait des caractéristiques institutionnelles.

Les analyses trivariées effectuées chez les gestionnaires des cégeps montrent que dans 85% des cas, la relation bivariée entre la langue de l'institution et les perspectives des gestionnaires est reproduite. Toutefois, la signification de même que son niveau- des différences observées n'ont pas la même constance. La signification des relations multivariées se vérifie dans une proportion moyenne de 63% des cas.

Les analyses effectuées chez les directeurs de départements universitaires indiquent que, dans 98% des cas, les différences vont dans le sens des différences des relations bivariées. Cette unanimité ne se reproduit pas, cependant, lorsqu'on considère la signification des différences, bien qu'elle soit un peu plus constante que dans le cas des cégeps (68%).

Il ne faut pas accorder trop d'importance à la question de la signification des différences dans cette recherche, car il existe plusieurs contraintes liées aux distributions de l'échantillon disponible. En effet, la proportion de répondants de langue anglaise dans les cégeps étant faible, l'introduction de variables de contrôle, conjuguée à des valeurs manquantes, aboutit à des calculs statistiques peu fiables. Ceci est évident dans le contrôle par le sexe du répondant: l'échantillon ne contient qu'environ 7% de femmes gestionnaires de cégeps.

L'échantillon des directeurs de départements possède une plus grande variabilité selon la variable langue pour permettre un calcul plus satisfaisant des coefficients statistiques. Cet échantillon contient, par ailleurs, une proportion de femmes de presque double de celle de l'échantillon des cégeps.

DISCUSSION DES RÉSULTATS

Cette section reprend, de manière synthétique, les acquis des analyses antérieures et esquisse une ébauche d'interprétation de certains d'entre eux à la lumière des recherches recensées précédemment et des débats actuels sur l'enseignement postsecondaire au Québec. Le tableau 4 permet de saisir les convergences et les divergences, dans les dimensions analysées selon la langue de l'institution, de même que celles existant entre les deux ordres d'enseignement.

Qu'il soit permis de donner quelques indications pour mieux comprendre le tableau. On définit comme *convergence majoritaire*, s'il existe, autant chez les répondants d'institutions de langue française que de langue anglaise, un *accord*

Tableau 4

	Convergence et divergence selon la langue de l'institution et les ordres d'enseignement		
	Cégep	Université	Relation Cégep / Université
Orientations	Convergence (Relation F/A)	Convergence (Relation F/A)	
Buts			
<i>Formation pour le marché du travail</i>	majoritaire (F > A)*	majoritaire (F < A)*	Cégep > Université
<i>Réduction du retard technologique</i>	majoritaire (F > A) ^a	majoritaire (F > A) ^a	Cégep > Université
Moyens			
<i>Sélectivité</i>	minoritaire (F < A)*	majoritaire (F < A) ^a	Cégep < Université
<i>Alignement sur les priorités gouvernementales</i>	divergence (F > A) ^a	minoritaire (F > A)*	Cégep > Université
<i>Augmentation du financement non gouvernemental</i>	majoritaire (F > A) ^a	majoritaire (F = A)*	Cégep ≅ Université

* : non significatif
a : significatif à $p \leq ,05$

Convergence majoritaire : $\geq 51\%$ des réponses
Convergence minoritaire : $< 51\%$ des réponses
Divergence : opposition selon la langue

supérieur ou égal à 51 pour cent. Le concept de *convergence minoritaire* est défini comme l'accord partagé par des répondants d'institutions de langue française ou de langue anglaise à *moins de 51 pour cent.* Enfin, on définit *divergence* comme l'opposition diamétrale selon la langue (accord majoritaire chez les uns et désaccord majoritaire chez les autres).

Très brièvement, ce tableau montre que, pour ce qui est de la *formation étudiante en fonction des besoins du marché*, les cégeps y seraient plus favorables (du moins leurs gestionnaires le sont) que les directeurs de départements universitaires. Les gestionnaires francophones de cégeps sont plus enclins à poursuivre ce but que leurs homologues anglophones. Les répondants des cégeps et des universités sont en faveur de la réduction du retard technologique, plus encore les premiers que les seconds. Autant dans les cégeps que dans les univer-

sités, les administrateurs d'institutions de langue française sont plus favorables à la poursuite de ce but que leurs homologues d'institutions de langue anglaise.

Quant aux *moyens*, alors que les directeurs de départements universitaires seraient favorables à une plus grande *sélectivité*, ceux des cégeps y seraient opposés. Notons que, chez ces derniers, tout comme chez les universitaires, les répondants d'institutions de langue anglaise sont plus favorables à la sélectivité que leurs homologues de langue française.

La différence d'orientation vis-à-vis la sélectivité entre gestionnaires de cégeps et de départements universitaires peut être expliquée, en partie, par la persistance, chez les premiers, d'une vision de la mission historique des cégeps comme facteur de démocratisation et de mobilité sociale pour une clientèle absente des collèges classiques de l'époque. Il faut évoquer également l'impact de la décroissance sectorielle des inscriptions qui, au moment de l'enquête, avait commencé à se faire sentir de manière plus aiguë dans les cégeps.

Il y aurait une autre explication de cette différence.⁷ Les gestionnaires de départements universitaires exercent aussi des fonctions d'enseignement et de direction de recherche. Tout professeur désire, plus ou moins consciemment, d'enseigner aux étudiants doués ou de diriger leurs projets de recherche. Une procédure d'admission sélective garantirait justement l'accès aux études universitaires aux meilleurs étudiants. Les gestionnaires de cégeps n'enseignant pas, ils seraient plus portés à considérer les admissions sous l'angle de la mission historique du cégep, quand ce n'est pas à partir de considérations de rentabilité financière.

Il n'est pas facile d'interpréter les tendances des gestionnaires des institutions de langue anglaise à privilégier une sélectivité plus grande. Dans le cas des gestionnaires de départements universitaires, on peut avancer comme interprétation, que leur référent n'est pas exclusivement le Québec, mais le Canada -avec une certaine tendance vers le recrutement international. Ainsi, ils seraient portés à favoriser une plus grande sélectivité parce que le bassin de candidatures disponible serait plus large.

Cette interprétation ne s'applique pas au cégep qui a, de par sa structure et sa mission, un caractère régional. Aussi l'orientation plus sélective des gestionnaires de cégeps de langue anglaise demeure une question sans réponse.

Il est intéressant de constater que l'enseignement postsecondaire de type universitaire est plus sélectif en Angleterre qu'en France, deux modèles qui peuvent être liés à des différences culturelles: les taux d'inscriptions des 18-24 ans sont de beaucoup supérieurs en France vis-à-vis l'Angleterre (28% versus 15%). Une explication probable de ces différences se trouverait dans l'autonomie plus grande des universités anglaises par rapport à leurs homologues françaises, autonomie maintenue malgré le resserrement budgétaire des dernières années. En France, le système étant centralisé, l'État peut traduire plus facilement dans la réalité des politiques d'accessibilité accrue.

En ce qui concerne *l'alignement sur des priorités du gouvernement en matière d'enseignement postsecondaire*, il existe une différence marquée entre cégeps et

universités: les gestionnaires de cégeps de langue française sont d'accord pour s'aligner sur les politiques gouvernementales alors que les gestionnaires de départements universitaires et ceux de cégeps de langue anglaise s'y opposent. Comme dans le cas de la sélectivité, cette différence d'opinion reflète, en partie, la différence de structure entre les institutions des deux ordres d'enseignement, les encadrements juridiques des cégeps étant, comme on l'a mentionné plus haut, plus contraignants que ceux des universités.⁸

Cette différence peut, par ailleurs, rendre plus difficile l'harmonisation des politiques entre ces deux ordres d'enseignement. En effet, comment poursuivre des objectifs de formation pour le marché du travail et de rattrapage technologique s'il n'existe pas de coordination entre les deux ordres, coordination nécessitant des politiques compatibles concernant, par exemple, les ressources à consentir, les étapes à franchir et l'échéancier à suivre? À moins que l'ajustement entre les deux ordres ne soit forcé du bas vers le haut, du cégep vers l'université. Mais, si cette solution est théoriquement possible, il est peu probable qu'elle se réalise car le gouvernement rencontrerait une résistance farouche de la part des cégeps.

Enfin, dans le cas du *financement privé*, les cégeps et les universités sont majoritairement favorables à la recherche de sources non gouvernementales. Alors qu'il n'existe pas de différence entre institutions de langue française et anglaise de l'ordre de l'enseignement universitaire, les administrateurs des cégeps de langue française y seraient plus favorables que ceux de langue anglaise par une quinzaine de points.

L'augmentation de la proportion des fonds provenant de sources non gouvernementales garantit, certes, une plus grande autonomie vis-à-vis de l'État. Toutefois, elle peut aussi comporter des contraintes d'ajustement entre le secteur privé et les institutions d'enseignement postsecondaire, autant dans les modalités de collaboration que, plus fondamentalement, dans les objectifs à poursuivre.

En ce qui concerne les deux buts retenus dans cette étude, à savoir la formation pour le marché du travail et le rattrapage technologique, les tensions auraient leurs origines plutôt dans des désaccords sur la poursuite optimale de ces buts. En effet, ces buts, fort valorisés par le secteur privé, rejoignent les orientations favorisées par au moins une majorité des gestionnaires des deux ordres d'enseignement.

CONCLUSION

Le consensus sur les objectifs d'adaptation aux exigences de l'environnement (adaptation au marché du travail et réduction du retard technologique de la société québécoise) entre cégeps et universités et entre secteurs de langue française et de langue anglaise, est accompagné d'une dissension par rapport à l'alignement sur les priorités gouvernementales en matière d'éducation postsecondaire ainsi que sur le relèvement des critères de sélection des étudiants. En somme, les similitudes institutionnelles au plan des objectifs cèdent la place à des désaccords au plan de deux moyens importants pour les atteindre. Cette divergence pourrait nuire à la

concertation entre ordres d'enseignement. La non-correspondance est particulièrement évidente dans le cas des institutions postsecondaires de langue française.

L'excellence, qui apparaît comme une des conditions importantes pour effectuer le rattrapage technologique et pour s'adapter au marché du travail de plus en plus exigeant, paraît incompatible avec la position des gestionnaires de cégeps de ne pas prévoir dans l'avenir que ces institutions relèveraient les exigences d'admission des étudiants. Ceci est d'autant plus vrai que, le bassin de recrutement des cégeps, se rétrécissant en raison de la baisse de la natalité, les gestionnaires ont tentés d'admettre des étudiants sans pouvoir appliquer des critères stricts de sélection.

Toutefois, les institutions postsecondaires de langue anglaise sont davantage favorables à une plus grande sélectivité que ne le sont les institutions de langue française; ceci est vrai non seulement des universités mais également des cégeps. Malgré les écarts, la coordination entre les deux ordres d'enseignement paraît meilleure à ce chapitre dans les institutions de langue anglaise.

Par ailleurs, le fait qu'une proportion grandissante de francophones fréquentent des institutions universitaires de langue anglaise laisse entrevoir la possibilité, à plus long terme, que les meilleurs étudiants s'orientent vers le système universitaire de langue anglaise, laissant les diplômés francophones des cégeps les moins bien formés venir frapper aux portes des universités de langue française. Ce phénomène rendrait encore plus problématique la coordination entre les deux ordres d'enseignement de langue française.

La tendance à l'alignement sur les priorités gouvernementales des cégeps de langue française et l'éloignement de ces priorités des universités de même langue pourraient rendre problématique la concertation et la coordination entre ces ordres d'enseignement. Les faiblesses dans les niveaux d'intégration feraient donc obstacle à la mobilisation autour de projets de société tels ceux relatifs à l'adaptation au marché du travail et au rattrapage technologique. Notons cependant que les institutions postsecondaires de langue anglaise sont assez semblables quant à leur refus d'alignement sur les priorités de l'État dans l'enseignement postsecondaire.

Soulignons, enfin, que les cégeps de langue française et de langue anglaise éprouvent une tension interne particulièrement sévère. Ils sont tiraillés entre, d'une part, le besoin de s'adapter à une réalité exigeant, avec de plus en plus d'urgence, l'excellence et, d'autre part, la nécessité de ne pas être sélectifs dans le choix de leur clientèle pour maintenir le niveau actuel de leurs effectifs étudiants.

Les perceptions analysées ici reflètent bien les difficultés de l'harmonisation des deux ordres de l'enseignement postsecondaire québécois. Le cégep étant un type unique d'institution, on ne dispose pas d'autres expériences qui serviraient de modèles à imiter pour rendre plus fonctionnelle la situation actuelle. Il semble évident, cependant, que les formations dispensées au cégep et dans le premier cycle universitaire doivent être revues. Par ailleurs, l'ambiguïté du statut du cégep

(voir: Isabelle, 1982) manifeste dans son encadrement juridique mixte, ne favorise pas la coordination entre les deux ordres d'enseignement. Aussi, le cégep ne s'est pas révélé, selon plusieurs, efficaces pour assurer un niveau de formation de qualité stable.

La question de fond qui n'est pas posée explicitement dans le débat public, est celle de la pertinence d'un palier obligatoire d'enseignement entre le secondaire et l'université. Mais cette question ne doit pas servir de prétexte pour escamoter celles de la nécessité d'une révision du premier cycle universitaire et de l'évaluation des pressions, jugées indues par certains, qu'exerce l'université, par ses profils d'accueil, sur son partenaire collégial. Toutefois, les ajustements à effectuer par l'université paraissent moins problématiques car, contrairement au cégep, son existence n'est pas menacée.

Cette affirmation n'implique néanmoins pas que la réforme du premier cycle universitaire doive se faire en vase clos. Aussi longtemps que l'expérience collégiale selon le modèle québécois se poursuivra, et il n'y a pas d'indications contraires malgré les difficultés et résistances évoquées, c'est à travers un processus d'ajustement mutuel que les chances de parfaire la structuration du système seront les meilleures. Comment un État qui promeut des orientations de virage technologique et d'adéquation au marché du travail, tout en étant en proie à des contradictions vis-à-vis la mission et la structure du cégep et devant composer avec l'autonomie des universités, peut-il aider ce processus, cela reste, cependant, une question ouverte au Québec.

NOTES

- 1 Il arrive dans ce texte qu'on utilise des synonymes pour désigner ces termes: adaptation au marché du travail, orientation technologique, relation avec le secteur privé...
- 2 Bien qu'une démarche de modélisation pourrait paraître souhaitable, le premier but de cette recherche étant de décrire les zones de consensus et de dissensions, pareille démarche l'aurait dépassé largement.
- 3 Si l'on distingue entre départements de sciences de la santé et sciences pures et appliquées d'une part, et de sciences humaines, éducation et arts d'autre part, l'échantillon obtenu représente assez adéquatement la distribution réelle. Il existe, cependant, une certaine surreprésentation de directeurs de départements d'institutions anglophones. Il n'est pas possible, en raison de l'absence des données officielles publiées, de comparer l'échantillon à la population en fonction des variables sexe, âge et scolarité. Étant donné, toutefois, que l'on a procédé par recensement, le taux de réponse obtenu apparaît suffisant pour les analyses.
- 4 Malgré les trois rappels du sondage, le taux de réponse des gestionnaires de Cégep est demeuré bas. Il faut noter, cependant, que ce taux correspond à un tiers de l'univers des gestionnaires. Comme dans le cas des directeurs de départements universitaires, il n'existe pas de données fiables publiées sur la distribution réelle des gestionnaires de Cégeps selon le sexe, l'âge et la scolarité. Quant à la langue, la distribution de l'échantillon correspond à celle de la population. Les conclusions de cette recherche doivent donc être considérées à la lumière de cette faiblesse du taux de réponse.
- 5 Cette différence n'affecte pas les comparaisons rapportées dans cette recherche car la variable âge n'est utilisée que comme variable de contrôle.
- 6 La différence dans les périodes d'administration des deux sondages n'apparaît pas être un facteur potentiel de distorsion des réponses. Il ne s'est pas trouvé, dans le secteur postsecondaire au Québec, d'événements déterminants qui auraient pu influencer les réponses. Cette remarque s'applique aussi, le cas échéant, aux développements qui suivront.

7 Cette explication a été suggérée par un des arbitres.

8 Le désaccord des gestionnaires de cégep de langue anglaise reste à expliquer.

RÉFÉRENCES

- Accevedo, Doris et Crespo, Manuel. (1989). "The Future of the University: A Contingency Analysis of Professors' Perspectives". Communication présentée au Congrès annuel de l'*American Educational Research Association*, San Francisco, mars 27-30.
- Ashworth, John M. (1985). "Universities and Industry: National and Institutional Perspectives." *Oxford Review of Education*, 11:235-243.
- Atin, Alexander W. (1985). *Achieving Educational Excellence*. San Francisco: Jossey-Bass.
- Bélanger, Pierre, W. (1986). "La réponse du Québec aux problèmes d'équité et d'excellence dans l'enseignement postsecondaire". *Recherches sociographiques*, XXVII, 3, 365-384.
- Honin, Bernard. (1986). "Quelques réflexions sur le premier cycle universitaire". Dans: *Annexes à la table ronde sur l'enseignement universitaire au premier cycle*. Québec: Conseil des universités.
- Hrebner, J. Bartlet. (1960). *Canada. A modern history*. Ann Arbor: The University of Michigan Press.
- Huehnbinder, Howard, Newson, Janice. (1985). "Corporate-University Linkages and the Scientific-Technical Revolution". *Interchange*. Vol. 16. no 3. pp. 37-53.
- Caldwell, Gary, Langlois, Simon. (1986). "Les cégeps après vingt ans". *Recherche sociographique*, VII, 3, 355-364.
- Corych, Ladislaw (1985). "Collaboration Between Higher Education and Industry: An Overview". *European Journal of Education*, 20: 7:18.
- Chénard, Pierre. (1986). "Le passage du cégep à l'université." *Recherches sociographiques*. XXVII, 3, 467-479.
- Clark, Burton. (1960). "The "cooling-out" function in higher education." *American Journal of Sociology*. LXV, 6, 569-576.
- Comité Cégep-Université. (1988). *Les relations cégeps-université*. Montréal: Fédération des cégeps.
- Comité directeur de l'étude sectorielle en éducation. (1987). *Le secteur de l'éducation du Québec. Une analyse de la structure d'ensemble*. Rapport du Comité de l'étude sectorielle en éducation. Québec: Conseil des universités.
- Comité directeur de l'étude sectorielle en sciences sociales. (1989). *Étude sectorielle en sciences sociales. Rapport final*. Québec: Conseil des universités.
- Conseil des Collèges. (1987). *Enseigner aujourd'hui au collégial. Rapport 1986-1987*. Québec: Conseil des collèges.
- Conseil des Collèges (1988). *La réussite, les échecs et les abandons au collégial. Rapport 1987-1988*. Québec: Conseil des collèges.
- Conseil supérieur de l'éducation. (1986). *Apprendre pour vrai. Rapport annuel 1984-1985*. Québec: Conseil supérieur de l'éducation.
- Conseil supérieur de l'éducation. (1988a). *Du collège à l'université: l'articulation des deux ordres d'enseignement supérieur*. Québec: Conseil supérieur de l'éducation.
- Conseil supérieur de l'éducation. (1988b). *Le Rapport Parent, vingt-cinq ans après. Rapport annuel 1987-1988*. Québec: Conseil supérieur de l'éducation.
- Conseil des universités. (1988). *Le développement du secteur de l'éducation. Avis 87.11*. Québec: Conseil des universités.
- Conseil des universités et Conseil des collèges. (1988). *Document préparatoire à la table ronde sur l'enseignement du premier cycle*. Québec: Conseil des universités et Conseil des collèges.
- Corriveau, Louise. (1986). "Tensions et tendances dans les cégeps aujourd'hui". *Recherches sociographiques*, XXVII, 3, 385-419.
- Crespo, Manuel avec la collaboration de Mohammadine Ouardi. (1989). "The Management of Austerity in Higher Education: An International Comparison". *Higher Education*, 14, no 4: 375-395.

- Crespo, M., Jean B. Haché, Carmen Gendron et Yves Vanier (1986). "Austérité et gestion dans les universités québécoises: une analyse des perceptions de directeurs de départements. *La revue canadienne d'enseignement supérieur*, XVI, no 2.
- Crespo, Manuel et Jean B. Haché. (1989). "Centralization in University Management: Questioning some Recent Research Findings". Communication présentée au Congrès annuel de l'*American Educational Research Association*, San Francisco. mars 27-31.
- Dennison, J.D. and John S. Levin. (1988). "Goals of Community Colleges in Canada: 1987 Perspective". *The Canadian Journal of Higher Education*. Vol. XVIII. 1. pp. 49-62.
- Goldschmidt, Dietrich (1984). "The University as an Institution: Present Problems and Future Trends". *Higher Education in Europe*. VIX. no 4. pp. 65-73.
- Guppy, N. (1984). "Access to higher education in Canada". *Canadian Journal of Higher Education*, 14, 3, 79-93.
- Haché, Jean B., Manuel Crespo avec la collaboration de Claude Bouchard. (1989). *La gestion de l'austérité dans l'enseignement supérieur*. Rapport de recherche. Vol. I. Montréal. Faculté des sciences de l'éducation.
- Halls, W.D. (1985). "Universities, the Policy and the Market Place". *Oxford Review of Education*. 11: 263-269.
- Hardy, Cynthia. (1987). "Using content, context, and process to manage university cutbacks". *Canadian Journal of Higher Education*, 17, 1, 65-82.
- Harman, Grant (1988). "Tertiary Education and Public Policy: Australia's Response to a Changing Environment". *Higher Education*. 17: 251-266.
- Héon, Lucie, Cloutier, Renée et Belanger, Pierre W. (1986). "La reconnaissance des acquis expérientiels: étude de cas de politiques d'admission des adultes à l'université Laval". *La revue canadienne d'enseignement supérieur*. Vol. XVI-2. pp. 67-79.
- Isabelle, Robert. (1982). *Les cégeps, collèges d'État ou établissements autonomes?* Québec: Conseil des collèges.
- Konrad, A.G. McNeal, J. (1984). "Goals in Canadian universities". *Canadian Journal of Higher Education*, 14, 1, 31-40.
- Lavoie-Roux, T. (1981). "An analysis of the interrelation of culture and education in Québec." Dans Ivany, J.W.G., Manley-Casimir, M.E. (eds.) (1981). *Federal-provincial relations: Education Canada*. Toronto: O.I.S.E. Press.
- Leclercq, Michel (1988). "Le financement corporatif de la recherche universitaire". *La revue canadienne d'enseignement supérieur*. Vol. XVII. no 1. pp. 13-29.
- Lemieux, Vincent, Joubert, Pierre. (1986). "Administration, politique et collégialité: les modes de gouverne dans les cégeps". *Recherches sociographiques*, XXVII, 3, 467-479.
- Levin, Benjamin and Sullivan, Nancy. (1988). "Government and Universities". *La revue canadienne d'enseignement supérieur*. Vol. XVIII. no 1. 1-5.
- Madariaga, S. (1969). *Englishmen, Frenchmen, Spaniards*. N.Y.: Hill and Wang.
- Marquis, Ninon. (1988). *Charge de travail et satisfaction des gestionnaires des Collèges d'enseignement général et professionnel en période d'austérité budgétaire*. Mémoire inédit de maîtrise. Montréal: Université de Montréal.
- McKinnon, K.R. (1988). "Higher Education and Industry". *Higher Education Quarterly*. 42: 179-192.
- Mingat, Alain et Tan, Jee-Pee. (1986). "Financing Public Higher Education in Developing Countries." *Higher Education*. 15. no 3-4: 283-98.
- Muller, E. Thomas and Sepheri, Vera A. (1988). "Corporate Support of Higher Education: Trends in Canada and the United States". *Research in Higher Education*. Vol. 28. no 2. pp. 160-179.
- National Institute of Education (1984). *Involvement in Learning: Realizing the Potential of American Higher Education*. Report of the study group on the Conditions of Excellence in American Higher Education. Washington D.C.: NIE/U.S. Department of Education.
- Portaria, Myriam. (1989). *Influences des relations entre l'entreprise et l'université sur la liberté académique du chercheur*. Mémoire inédit de maîtrise. Montréal: Université de Montréal.

- Skolnik, A.L. (1986). "If the Cut is so Deep, Where is the Blood? Problems in Research on the Effects of Financial Restraint". *The Review of Higher Education*. 9: 435-456.
- Rapport de la commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec (Rapport Parent)*. Tome II. (1964). Québec: Gouvernement du Québec.
- Trow, Martin. (1973). "Passage d'un enseignement supérieur d'élite à un enseignement supérieur de masse: les problèmes soulevés." *Conférence sur les structures futures de l'enseignement postsecondaire*. Paris.
- Trow, Martin (1987). "The National Reports on Higher Education: A Skeptical View". *Educational Policy*. 1:411-427.
- Vanderkamp, J. (1984). "University enrollment in Canada, 1951-83". *Canadian Journal of Higher Education*, 14, 2:49-62.
- Volkwein, Fredericks, J. (1986). "Campus Autonomy and Its Relationship to Measures of University Quality". *Journal of Higher Education*. 57:510-528.